



HAL
open science

LE PASSIF À L'ORAL

Badreddine Hamma, Amélie Tardif, Flora Badin

► **To cite this version:**

| Badreddine Hamma, Amélie Tardif, Flora Badin. LE PASSIF À L'ORAL. 2017. halshs-01465258v1

HAL Id: halshs-01465258

<https://shs.hal.science/halshs-01465258v1>

Submitted on 11 Feb 2017 (v1), last revised 26 Feb 2017 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE PASSIF À L'ORAL

Badreddine HAMMA

(badreddine.hamma@univ-orleans.fr)

Amélie TARDIF

(tardif.amelie@gmail.com)

Flora BADIN

(flora.badin@univ-orleans.fr)

Université d'Orléans

Laboratoire Ligérien de Linguistique, UMR 7270

Cette fiche tentera de retracer quelques-unes des caractéristiques les plus saillantes des emplois du passif à l'oral en français tel qu'utilisé dans les corpus ESLO¹, afin d'affiner et de compléter les descriptions existantes sur ce tour discursif, qui sont établies dans la tradition essentiellement à partir de données écrites ou de phrases forgées ; il suffit de voir la manière dont le passif est enseigné globalement en classe de français, où ce tour est le plus souvent réduit à un simple exercice scolaire ne faisant guère de place pour son usage *in situ*. S'inscrivant dans une approche onomasiologique, notre travail s'étendra également aux autres constructions phrastiques « atypiques » pouvant véhiculer un certain « sens passif » et qui viennent concurrencer les formes passives restrictives, de type périphrastique. Les grammaires de référence (*cf.* Riegel *et al.*, 1994 ; Arrivé *et al.*, 2002 ; Grevisse & Goosse, 2008) reconnaissent déjà l'existence de ces formes, auxquelles il est souvent fait allusion à travers la notion de « diathèse », en particulier, quand on parle des effets du passif et non seulement du passif comme « voix de conjugaison ». Dans la littérature, on qualifie ces constructions de « non prototypiques » ou de « non canoniques » (chez Riegel *et al.* (1994 : 742-744) ; Lamiroy (1993 et 2000) ; Creissels (2001) ; Muller (2000) ; Helland (2002) et Gaatone (1998) les qualifie de « passivoïdes ». Il serait, par conséquent, plus pertinent de ne pas se restreindre aux formes, dites « canoniques » du passif (en « être + PP » ; voir plus loin), surtout que ce tour semble présent dans la plupart des langues, y compris dans celles qui sont typologiquement éloignées du français, des langues romanes et des langues indoeuropéennes de manière générale et, donc, n'ayant pas forcément un verbe *être* et un participe passé. Chaque langue l'exprime à sa manière et, d'ailleurs, même dans une langue comme le français, ces effets paraissent assurés par différents autres procédés linguistiques, qui sont marqués diamésiquement ou diaphasiquement et qui sont *de facto* nécessaires pour une description non partielle du sens passif.

Définition

La diathèse passive renvoie, dans un énoncé donné, à une distribution particulière des rôles sémantiques dans leur relation avec un certain procès. C'est dans cet esprit que ce tour est le plus souvent ressenti comme le résultat d'une transformation, un retournement dans l'ordre soi-disant neutre des actants. La tournure passive donnerait à voir, de ce point de vue, une certaine « thématization », impliquant la promotion de l'objet du verbe au rang de sujet grammatical et l'extraposition de l'argument sujet dans la phrase obtenue par transformation, qui devient alors « complément d'agent », marqué généralement par l'apparition de la

¹ Le corpus utilisé a été élaboré en 2014 à partir d'une sélection de 1.809.036 mots des corpus ESLO 1 et 2 : *Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans*, en libre accès à l'adresse suivante : <http://eslo.huma-num.fr>.

préposition *par* ou *de*². Ce dernier syntagme est généralement considéré comme facultatif. En revanche, dans la définition restrictive du passif (cf. Gaatone, 2000), cette construction renvoie exclusivement à une construction phrastique s'organisant autour d'un verbe conjugué à la « voix passive » (un mode dévolu à ce type de construction et qui détermine de ce point de vue l'orientation diathétique de l'énoncé) et que l'on associe communément à une contrepartie active, dont elle serait dérivée et qui en constitue, d'ailleurs, la paraphrase fidèle et exacte, une sorte de synonyme. Dans les travaux de linguistique d'inspiration générative et cognitive, la phrase passive et la phrase active sont aussi considérées comme des formes de surface consubstantielles, issues par transformation d'une même « phrase de base », située au niveau de la structure profonde (cf. Strunck Sachs 1967 : 438-439). Ces différentes théories ont été reprises dans le discours scolaire avec beaucoup de raccourcis et continuent d'être appliquées aujourd'hui avec d'énormes simplifications, qui ne tiennent guère compte de la réalité des pratiques langagières motivant ce tour (cf. Hamma, 2014).

Traditionnellement, on distingue deux types de passif : un premier type considéré comme « canonique », renvoyant aux emplois, dits périphrastiques, conjugués, donc, à la « voix passive », et un deuxième type, assez hétérogène, qui est qualifié de « non canonique » ; il regroupe toutes les tournures identifiées dans la littérature comme des passifs et qui s'écartent plus ou moins du premier type. Les écarts observables peuvent concerner des aspects de différents niveaux : syntaxiques, sémantiques, morphologiques, lexicaux et pragmatiques. Pour un aperçu sur ces différentes formes atypiques à sens passif, dites « non canoniques » ou « non prototypiques », nous renvoyons, entre autres, à la monographie consacrée au passif en français de David Gaatone (1998) et au recueil d'actes du colloque sur le passif qui s'est tenu en 1999 à l'Université de Copenhague sous la direction de Lene Schøsler (2000) et qui regroupe divers articles traitant de différentes formes canoniques et non canoniques du passif³.

2. Le passif « canonique »

Ce que l'on appelle « passif canonique » renvoie ainsi aux constructions « périphrastiques », construites autour d'un procès passif (combinant *être* et un participe passé, noté *PPé*) et mettant en relation deux arguments, que nous notons, ici, **AR1** et **AR2**, qui correspondent, dans un énoncé passif donné (désormais **EP**), respectivement, à l'argument « sujet passif » et à l'argument « complément d'agent », quand celui-ci est exprimé, selon le *schéma A* suivant :

AR1_[sujet passif] *être PPé*_[procès passif fléchi] (*par/de* **AR2**_[agent passif])
Schéma A : le passif « canonique »

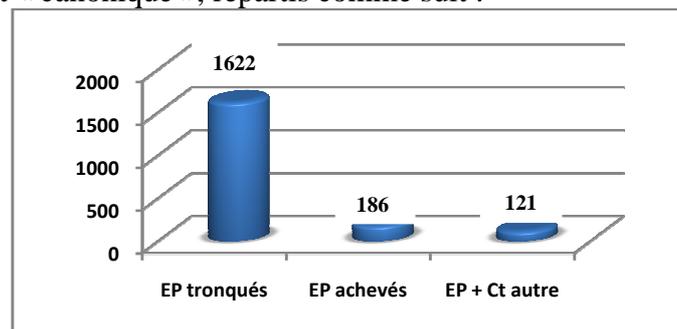
Ainsi, l'agent passif **AR2**, mis entre parenthèses, peut ne pas être actualisé, compte tenu des enjeux et des intentions discursives qui sous-tendent l'acte communicatif (voir plus loin § 2.2). Ce schéma canonique est généralement illustré dans la littérature scolaire et la tradition grammaticale par des exemples forgés ou relevant de l'écrit, du type : *La souris est mangée par le chat, le fromage est mangé par la souris ou le voleur a été arrêté par le gendarme*, et où l'on oppose deux entités : un « agent » (qui fait quelque chose) et un « patient » (qui subit ce que fait l'agent). Ces simplifications ont conduit à fausser et à figer le passif dans une perspective métalinguistique dans des emplois qui ne reflètent pas la réalité des usages, comme le montrera la suite de l'exposé. On peut distinguer communément trois types d'EP

² Mais il n'est pas rare de trouver d'autres prépositions qui concurrencent *par* et *de* en tête du complément d'agent passif : souvent, le choix d'une préposition est déterminée par la relation sémantique que l'on cherche à instaurer (voir §2 *infra*).

³ Pour ne citer que les auteurs qui ont traité d'un emploi passif non canonique, dans ce recueil, sans forcément les inclure dans la bibliographie : Gross, Hobaek Haff, Herslund, Helland, Lamiroy, Rivière, Kupferman, Gross, Anscombe, Boysen, Vet et Blanche-Benveniste.

que l'on range habituellement sous l'étiquette « passif canonique » : les EP achevés, les EP tronqués et les EP sélectionnant des circonstants, par opposition aux EP avec un complément d'agent et qui peuvent être considérés *de facto* comme des EP tronqués. Voyons, dans ce qui suit, de quelle manière ces différents emplois sont représentés dans les ESLO.

Les chiffres donnés dans cet exposé ont été établis à partir d'un premier travail sur les constructions passives en français, soit 3989 énoncés, extraits de 1.809.036 mots des enquêtes sociolinguistiques à Orléans (ESLO 1 et 2)⁴. Les requêtes ont été effectuées en 2014 à l'aide de l'outil TXM⁵ et ont parfois nécessité un tri manuel. Par la suite, un dépouillement des données obtenues a été fait systématiquement. Les exemples cités ont été limités au segment passif et éventuellement à l'environnement textuel immédiat jugé pertinent pour l'interprétation des énoncés. Nous avons relevé 1929 énoncés passifs correspondant au schéma classique dit « canonique », répartis comme suit :



Passifs périphrastiques canoniques (sur un total de 1929 énoncés)

2.1. Les énoncés passifs achevés

Les énoncés passifs achevés représentent **186** occurrences dans les corpus ESLO. Cela concerne, rappelons-le, les constructions renfermant un AR2, comme en (1)-(4) :

1. ...ma mère a été élevée par une euh une vieille dame euh à euh dans l'Allier
2. ... puis on a été soutenu par un monsieur aussi c'est monsieur NPERS...
3. ... la la République du Centre a été rachetée euh par un journal euh je voudrais pas dire de bêtises je crois que c'est Clermont-Ferrand enfin...
4. ... alors il y a des écoles qui sont faites exclusivement par des religieuses ou certains par des prêtres mais alors maintenant ils ont beaucoup d'institutrices euh civiles qui sont dedans

Si le complément d'agent passif paraît parfois syntaxiquement supprimable, il faudrait noter que souvent cette suppression n'est pas envisageable du point de vue pragmatique ; c'est le cas, en l'occurrence, pour tous les exemples de (1) à (4) ci-dessus où l'effacement de l'agent donne l'impression que les phrases sont incomplètes ; d'ailleurs, sur le plan prosodique, on a un accent continuatif rendant, de fait, le renoncement à la suite très bizarre :

- 1a. ??ma mère a été élevée
- 2a. ?on a été soutenu
- 3a. ?la République du Centre a été rachetée
- 4a. ??des écoles qui sont faites

L'apparition de l'agent (AR2), dans un EP achevé, est généralement associée à un certain nombre d'intentions discursives qui consistent le plus souvent en une information nouvelle, inconnue (ou censée l'être) et parfois complètement inattendue (cf. Hamma, 2013, 2014,

⁴ Pour plus de détails, voir Eshkol-Taravella *et al.* (2011).

⁵ La plateforme TXM est un outil open source destiné à l'analyse textométrique de grands corpus de textes ; il a été créé et développé par l'équipe TXM de Lyon : S. Heiden, M. Decorde, A. Lavrentiev, B. Pincemin, J.-P. Magué et C. Guillot ; pour plus de détails : <http://textometrie.ens-lyon.fr>.

2016). En gros, il s'agit d'une information qui ferait défaut, du point de vue de l'énonciateur, et que l'on ne peut inférer *a priori* du contexte immédiat. Et c'est souvent ce qui motive le recours à un EP achevé. La bizarrerie énonciative et prosodique qui découlerait de la suppression de l'AR2 est souvent doublée par une certaine bizarrerie distributionnelle de type lexical et syntaxique ; ainsi, dans (1a) et (4a), par exemple, il y a une sélection sémantique entre le procès et l'AR2 dont on ne peut se passer (ce sont des procès transitifs à un AR2) : *élevée* et *faites*, seuls, seraient incomplets. En somme, quand l'enjeu énonciatif d'un EP réside dans l'AR2, il devient difficile de supprimer ce dernier sans rendre la phrase obtenue bizarre – aspects dont on ne tient guère compte dans les pratiques scolaires. Souvent, on considère que la phrase passive a pour fonction de mettre en relief l'AR1 dans les livres scolaires, mais, en réalité, c'est plutôt l'AR2 qui est mis en avant, comme le confirme la paraphrase utilisant un clivage. Ainsi, la paraphrase de l'exemple (1) serait plutôt quelque chose comme « C'est par une vieille dame dans l'Allier que ma mère a été élevée » que « ??C'est ma mère qui a été élevée par une vieille dame dans l'Allier ». Le complément d'agent sert, ainsi, à apporter une information nouvelle, à rectifier une méprise, à écarter une éventualité établie par défaut (par trop évidente) en vertu d'un certain rapport de « contraste » et d'« altérité » (Hamma, 2007, 2014 et 2016) ; l'EP achevé a pour but de restituer le vrai agent, qui semble échapper à l'interlocuteur. Pour l'exemple (1), on pourrait penser, en l'absence de la précision apportée par l'AR2, que la mère du locuteur a tout simplement été élevée par ses propres parents ou, à la limite quand ces derniers sont absents, par ses grands-parents, une tante, un oncle, etc., or, ce n'est justement pas le cas ici et c'est d'ailleurs ce qui rend l'agent indispensable dans cet exemple. Le contraste renvoie, en l'occurrence, au paradigme d'agents possibles pouvant élever une personne donnée (*parents, grands-parents, tante, oncle, cousin, proche*, etc. versus *vieille dame* en position d'AR2 (donc, « une personne ne faisant pas partie de la famille *a priori* »). Ainsi, cet AR2 est le moins évident parmi tous les agents possibles. Pour preuve, dire *ma mère a été élevée par sa mère/ses parents/mes grands-parents* (déductions par défaut) dans un échange naturel surprendrait ou ferait tout simplement sourciller l'interlocuteur.

2.2. Les énoncés passifs tronqués

On en relève **1622** occurrences dans les corpus ESLO. Ce sont les énoncés qui se construisent sans agent exprimé et c'est de loin la construction la plus fréquente parmi les emplois dits « canoniques » ; elle correspond, en gros, à l'une des fonctions que l'on attribue habituellement au passif : la possibilité qu'offre cette tournure de se passer de l'agent (cf. Guentchéva et Desclés, 1993), en le rendant syntaxiquement facultatif. Ainsi, l'énonciateur peut choisir de ne pas mentionner l'AR2 pour différentes raisons, par exemple, quand il trop est évident, connu (ou supposé l'être) ; il fait partie des savoirs partagés ou du contexte immédiat des interlocuteurs. L'information concernant l'agent pourra être tue aussi, comme dans les exemples (5-10), par ignorance, par mesure de discrétion, ou quand la précision de l'agent n'est pas jugée utile :

5. ... donc il est il est payé quoi bah c'est super
6. ... à à mon avis ça a déjà été fait mais au niveau euh professionnel au niveau du travail je crois que ça se développe ouais
7. ... quand tu habites dans le centre d'Orléans euh c'est quand même réservé à un public qui a ... un minimum d'argent
8. ... parce que même avant on a été coincé euh pendant pas mal d'années euh sans voiture et on travaillait pas...
9. ... tu es à peine payé et tout quoi...
10. ... tout à l'heure j'avais été inter- la dernière fois que j'avais été interviewée c'était pour la la construction de la nouvelle fac

Les EP tronqués sont ainsi à mettre en parallèle – quand cela est possible – avec les énoncés actifs se construisant avec un sujet indéfini ou un nom générique (*quelqu'un, on, un homme, le citoyen, la direction, le peuple, les gens, le public, etc.*) ou quand le procès implique une classe d'agent particulière (cf. *Leur maison a été cambriolée, Notre atelier a été visité hier, Le voleur a été arrêté, L'accusé a été jugé coupable...*). Ce sont ces derniers cas qui autorisent clairement d'occulter le complément d'agent sans entraîner de bizarrerie au niveau distributionnel, syntaxique ou même pragmatique. D'ailleurs, l'insertion d'un agent dans tous ces exemples, y compris dans les énoncés (5)-(10), pourrait s'avérer à la fois superflue et bizarre (cf. *??Leur maison a été cambriolée par des cambrioleurs*). Notons, par ailleurs, que ce qui compte le plus, dans certains cas, avec l'utilisation d'un EP, c'est le résultat ou le procès en soi : on envisage le procès non dans son déroulement, mais dans son statut de « procès accompli ». C'est dans cet esprit que Blanche-Benveniste montre que les formes actives et passives peuvent coexister, dans des exemples comme : *Vous faites la forme de dessus, une fois que la forme est faite, on incruste le filet* (2000 : 307). L'usage du passif répond, en fait, à un besoin discursif non négligeable ; en l'occurrence, il permet de saisir le procès *faire la forme* dans ses différentes phases de réalisation (le procès en cours de déroulement et une fois accompli). Il en va de même d'exemples, comme *Le vin est servi* (∅ + *par le sommelier*), parallèlement à *Le sommelier sert le vin* (cf. Carlier, 2000), qui ont des implications aspectuelles distinctes.

2.3. Les énoncés passifs construits avec un circonstant

Avec 121 occurrences dans les ESLO, cette configuration renvoie généralement à un ajout de syntagme verbal (SV) ou à un ajout de phrase (P) par contraste avec les EP avec un complément d'agent : on y range ce que l'on appelle dans la tradition grammaticale les circonstants de « cause », de « manière », de « moyen », de « temps », de « but », etc. Dans un EP périphrastique, outre l'information sur l'aspect du procès et/ou sur l'agent, on peut s'intéresser aux différentes conditions dans lesquelles un procès donné s'est déroulé (raisons, conséquences, endroit, époque, etc.). Ces extensions sont généralement supprimables syntaxiquement, notamment, quand on cherche à mettre en avant l'information sur l'aspect, mais du point de vue pragmatique, leur présence dans une conversation peut tout à fait s'avérer indispensable. De même, en position d'ajout de SV, comme en (11)-(14), leur suppression du point de vue syntaxique peut très bien s'avérer impossible :

11. ...et donc vous êtes en- envoyée ponctuellement sur des sur des sites sites
12. ... d'accord je devais pas rester à Orléans je devais juste être formée pendant un an et partir sur Lille ...
13. ... je trouve que pour le moment euh c'est pas encore trop bien aménagé euh pour les vélos hein vélos...
14. Les adultes quand tu habites dans le centre d'Orléans euh c'est quand même réservé à un public qui a hm ouais ouais bien sûr ouais un minimum d'argent

3. Bilan sur les emplois passifs dits « canoniques » présents dans les ESLO

D'après les ESLO, le passif, dit « canonique », conformément à ce que l'on en dit à l'écrit, a tendance à s'employer sans agent, mais dès qu'un agent est utilisé dans une vraie conversation, il devient généralement nécessaire, aussi bien sur les plans pragmatique et sémantique que sur les plans prosodique et syntaxique. Ce premier type de passif correspond, néanmoins, comme nous l'avons annoncé plus haut, à une certaine conception restrictive de ce que l'on appelle « passif » et correspond globalement à ce que l'on a coutume d'appeler « passif périphrastique ». Cet emploi est reconnaissable à la forme de son procès : il est constitué de l'auxiliaire *être* et d'un participe passé (*PPé*) et ne se confond pas avec les constructions attributives, comme le suggèrent la possibilité d'avoir un complément d'agent

pour les premières et non pour les secondes et celle de pouvoir être reliées (au moins théoriquement) à une certaine phrase active proche du point de vue sémantique et distributionnel (voir les exemples de (1) à (14)), mais qui correspondraient alors à des fonctions discursives distinctes. Par ailleurs, dans le cas où le procès aurait un sens « événementiel » dans un EP donné, l'AR1 est vu traditionnellement comme le « patient » (celui qui « subit » l'action dénotée par le verbe). Quant à l'AR2, il est censé y désigner le « responsable » ou l'« auteur » de ce procès : dans l'exemple (1) la mère serait ainsi le « patient » et la vieille dame l'« agent ». Rappelons d'ailleurs que, dans l'usage, l'EP n'a pas toujours vocation à indiquer l'agent ou à permettre son effacement. Il peut, en effet, servir à donner une précision circonstancielle affectant le procès passif, comme le « moyen », la « manière », le « but », la « cause », entre autres (voir exemples (11)-(14)). Là aussi, les remarques précédentes ne concernent pas les procès dont le sens est intrinsèquement passif, comme *supporter*, *subir*, *endurer*, *souffrir*, etc. Les rôles thématiques et les positions syntaxiques de ces derniers types de procès se trouvent quelque part inversés. Il en va de même des EP se construisant avec des verbes « psychologiques », l'AR1 y est considéré non comme le patient mais comme le « siège » d'un sentiment extrinsèque (provoqué par une source externe). C'est le cas des exemples (15)-(19) :

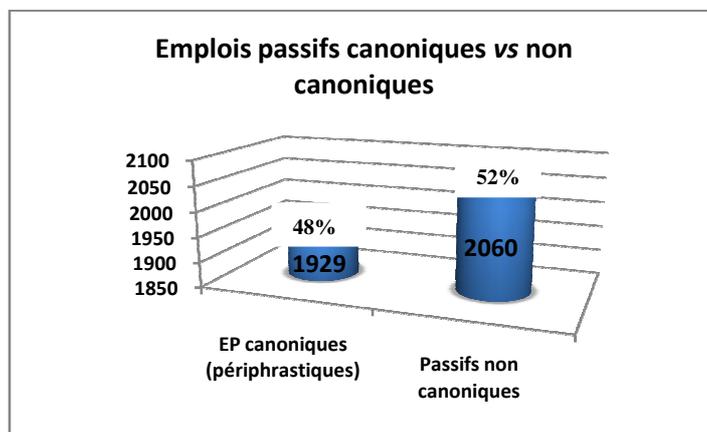
15. ... hein hm j'étais très déçu très déçu ah oui
16. le président fédéral des jeunes de la culture je ne peux plus je ne me rappelle pas de son nom oui oui a été tout à fait tout à fait choqué et contrarié de voir qu'on était obligé de dissoudre ces choses-là
17. ... je suis un peu dé- dernier concert allez je suis un peu déçu par la programmation des concerts parce qu'il y en a pas souvent des concerts intéressants
18. ... je j'ai toujours été choqué par l'injustice depuis ma plus tendre enfance voilà euh donc c'est ma pr- c'est
19. Moi j'ai toujours été frappée par le... enfin c'est que dans le sud on on parle facilement... on est vite en ...relation

4. Les autres formes du passif « non canonique »

Ainsi, tout EP s'écartant du schéma A canonique, ci-dessus, serait considéré comme une forme passive non canonique. La diathèse et l'effet de « thématisation » observés dans les EP périphrastiques peuvent, du point de vue onomasiologique, être obtenus à l'aide de nombreux autres moyens linguistiques se substituant à l'usage du participe passé précédé de l'auxiliaire *être* (cf. Gaatone, 1998 : 27). C'est le cas des constructions « pronominales » passives, y compris à sens réfléchi ou réciproque (*Il se boit chaud, il se regarde dans la glace, ils se regardent l'un l'autre*), les emplois « symétriques » et « converses » (*La branche casse / La branche se casse / Le vent a cassé la branche ; Luc a reçu un cadeau de Marie / Marie a donné un cadeau à Luc ; Ce projet a reçu l'aval de Luc / Ce projet a été avalisé par Luc*), les emplois « factitifs » ou « tolératifs » (*se faire licencier ; se laisser séduire*), ou aussi les constructions impersonnelles (*Il a été demandé à tout le monde une contribution de deux euros*), ainsi que toutes les constructions nominales ou adjectivales (*Démolition de la recherche publique par le gouvernement ; Il est difficile à caser ; etc.*) ou toute forme pouvant impliquer lexicalement cette idée de diathèse (*Cette hypothèse est vérifiable en deux étapes ; Marie souffre de sa rupture avec Luc ; etc.*). Dans ce qui suit, nous allons reprendre ces différents emplois passifs, dits non canoniques avec une exemplification à partir des ESLO. Nous verrons, par la suite, de quelle manière notre corpus a permis d'identifier d'autres cas de figure que l'on pourrait qualifier de « non canoniques » et dont la prise en compte dans l'approche du passif nous paraît indispensable.

4.1. Les formes passives canoniques vs les formes non canoniques

Il ressort de la comparaison du nombre de passifs canoniques dans les ESLO avec celui des emplois, dits « non canoniques », que, du point de vue quantitatif, ces derniers représentent, tout compte fait, plus de la moitié des 3989 énoncés relevés (soit 52% = 2060 emplois non canoniques contre 1929 emplois canoniques). De fait, la prédilection constatée dans les manuels scolaires pour les formes canoniques aux dépens des autres emplois possibles ne se justifie finalement pas du point de vue de l'usage (Hamma, 2014), comme le montre le graphique suivant :



Passifs canoniques vs passifs non canoniques d'après les ESLO

4.1.1. Formes passives pronominales

Avec 350 occurrences, le passif pronominal concerne les verbes se construisant avec un pronom et qui impliquant que l'AR1 subit une certaine action qui est prise en charge par un agent AR2 à sens générique et qui est souvent occulté (il est soumis du point de vue pragmatique aux mêmes contraintes exposées *supra* pour les EP canoniques) : *Le saké se boit froid/chaud (par certains / par la plupart des gens / par un vrai connaisseur)* – tour connu sous le nom de « passif moyen ». Le passif pronominal recouvre aussi les emplois dits « réfléchis » ou « réciproques » où l'AR1 sujet de la phrase est perçu simultanément comme « agent » et comme « patient ». Mais si, dans le premier emploi, on a la possibilité d'avoir des « constructions achevées », vu que l'AR2 est externe, ces deux derniers emplois excluent cette possibilité, étant donné que l'AR1 et l'AR2 sont co-référents ; ce rapport peut être glosé comme suit pour le sens réfléchi : « AR1 fait quelque chose à AR1 » et pour le rapport de « réciprocité », on a plutôt une action symétrique :

20. ... des des ch- des échanges qui qui se font pas par téléphone...
21. ... elles se syndiquent moins et elles ne prennent généralement pas de responsabilités euh syndicales ça s'explique euh par le fait que elles ont euh souvent des difficultés matérielles
22. ...les patrons les bureaux dans un coin et les autres de l'autre ils ne se regardent pas...
23. ...voilà ils disent ça en Sologne mais c'est c'est pas français ça se dit pas...
24. ... et en ce moment quels sont les coloris euh qui se vendent le plus ?
- hein cette année nous en sommes plutôt aux coloris très tendres bien sûr le blanc se vend toujours oui oui hein le blanc se vend énormément ...
25. ... y en a des mots qui s'écrivent pas pareil qui se prononcent de la même manière...
26. ... bon on apprend que le ch-se prononce en en mettant les lèvres euh en avant en mettant la langue au palais...

4.1.2. Formes passives factitives

Dans ce type d'emplois représenté par 45 occurrences, on distinguera essentiellement les emplois dits « tolératifs » construits avec le semi-auxiliaire *se laisser* et les emplois proprement « factitifs » construits avec *faire* et parfois avec (*se*) *voir*. Cet emploi rappelle les

« passifs canoniques » dans la possibilité qu'il a de pouvoir occulter l'agent AR2 ou de retarder son apparition :

27. on a voulu passer le permis moto donc euh hm oui non mais on s'est fait rouspéter hein par lui ...
28. ...ça fait deux matins de suite qu'on se fait réveiller par la perceuse hein...
29. ... non mais il faut réussir à se faire respecter c'est ça le plus dur ...
30. ... on en parlera tous les deux tu te feras défoncer après le repas...
31. ... oui oui y aura toujours des professeurs qui se feront chahuter par leurs élèves...
32. ... genre euh genre si tu te fais je te le souhaite pas ah si tu te fais larguer par ton copain ... tu vas dire ah c'est chips
33. ... c'est que euh tu peux pas te balader euh tranquille quoi tu te fais emmerder par euh par un ... par un tas de gens...
34. elle se fait balader par les les les assistantes puis le petit personnel
35. ... elle me fait merci NPERS enfin quelqu'un qui sait se faire entendre

Dans ce type de constructions, l'AR1 prend part dans la responsabilité de l'exécution du procès ; mais si cela se vérifie, en particulier, avec les « tolératifs » (*elle s'est laissé séduire par Luc*) et certains emplois « factitifs » (*il s'est fait couper les cheveux*), il reste toutefois difficile de prouver ce rapport dans des exemples, comme *Il s'est fait licencier* (Le bellec et Hamma, 2014), à moins d'avoir un complément de cause qui en donne une précision, du type (...*par sa faute, pour avoir fait perdre de l'argent à la compagnie*, etc.), mais on aurait pu avoir aussi (...*parce que l'entreprise a fait faillite*), ce qui dégage l'AR1 de toute responsabilité.

4.1.3. Formes passives impersonnelles

Comptant 52 occurrences, les emplois impersonnels peuvent, eux aussi, être rapprochés du passif périphrastique, compte tenu de la possibilité d'y occulter l'agent, de le retarder ou de le thématiser l'AR1 :

36. ...il a été fait toute une série de réformes euh successives hâtives euh non raisonnées non efficaces et finalement l'ensemble du pays était mécontent ...
37. ...il a été décidé de qu'on soit transféré dans l'autre école av- avec l'idée de faire une école maternelle primaire commune...
38. ...il a été décidé au niveau national de faire une enquête des de toutes ces industries pour euh savoir d'où venait la source...
39. ...cet espace est resté vacant... pendant longtemps sauf les fêtes de la musique... il a été demandé de pouvoir l'utiliser ...

Cela rappelle les phrases actives où *on* occupe la position sujet (et correspondant à un agent effacé dans les EP). Il est souvent remarqué, par ailleurs, que si la forme passive ne concerne *a priori* que les verbes transitifs directs dans les EP canoniques (à part peut-être pour *obéir*), avec le passif impersonnel, cela devient possible même avec des verbes indirects, comme *procéder*, *décider*, *demander*, etc., bien entendu, en addition aux autres constructions transitives directes qui sont elles aussi possibles, ce qui est une propriété intéressante à introduire d'une manière plus systématique dans l'étude du passif en classe de français.

4.1.4. Nominalisations passives

Avec 81 occurrences, cet emploi, assez fréquent à l'écrit, en particulier, dans les titres de presse, reste assez présent à l'oral, comme le montre son emploi dans les ESLO. Cette construction admet, au même titre que les EP périphrastiques, aussi bien un complément d'agent que différents types de circonstants (« moyen », « mode d'action », « but », etc.) :

40. j'ai des plans je je voudrais me je **je pense faire une euh formation par le Cned** parce qu'en fait ça me ça me dit trop rien de euh de refaire une formation les cours tout ça...
41. ...d'ailleurs euh le texte serait fait en commun oui **correction par ma secrétaire** et puis ensuite c'est moi qui l'écrirais oui...
42. enfin le grand tra la la dans le dans le journal euh d'Orléans euh oui mariage avec le baron euh Untel de quelque chose d'autre chose bon euh **bénédiction par le père** de je ne sais quoi euh bon bah alors moi j'en ai connu quelques-uns enfin...

4.1.5. Adjectifs passifs en *-ble*

Dans la catégorie des emplois, dits « non canoniques », les adjectifs en *-(a)ble* sont les plus fréquents avec **1532** occurrences. Ils correspondent, en réalité, à des classes très hétérogènes : ils peuvent être positifs ou négatifs (*lisible / illisible*) ; ils correspondent à différents arguments syntaxiques (des objets directs ou indirects (*négociable* ou *remédiable*) et même à des circonstants (*sortable, carrossable*), avec des cas de néologismes assez intéressants (*ingarable, inservable, incirculable* ou aussi *infinissable*, Hamma 2016a). Notons toutefois que tous les adjectifs en *-ble* n'ont pas un sens passif. C'est le cas des déverbaux *périssable, passable, convenable* ou *secourable*, qui ne se laissent pas paraphraser *a priori* par une relative dont le verbe est à la « voix passive », du type « qui peut être péri/passé/convenu/secouru », mais plutôt à la « voix active », du type « qui peut périr/passé/convenir/secourir ».

Notons que les adjectifs en *-ble* ne sont pas très naturels avec un complément d'agent ; ils peuvent néanmoins l'accepter quand celui-ci est suffisamment général, tout comme pour les pronominaux passifs du premier type (cf. ci-dessus, passifs non réfléchis et non réciproques) : ??*Une terre cultivable par Priscilla*, mais *Une terre cultivable par un bon métayer* (cf. Anscombe, 1994). Notons aussi que bon nombre de ces adjectifs changent sensiblement de sens ou rompent complètement avec la version active du verbe recteur comme le souligne Leeman (1992) : *Un professeur accessible* n'est pas ??*Un professeur auquel on peut accéder*. Par ailleurs, dans la forme négative, les adjectifs en *-ble* peuvent voir leur sens processif annulé, comme le font remarquer Gaatone (1971) et Leeman (*op. cit.*), et se transformer en une propriété, ce que peut expliquer le fait que les verbes correspondants ne sont pas naturels avec un préfixe négatif (cf. **inconvenir, *inpasser, *impérir, *insortir, etc.*) à part quelques rares cas, comme *indisposer* (voir Hamma 2016a pour la forme négative des adjectifs en *-ble*). Notons cependant que le sens passif subsiste même dans les emplois négatifs de ces adjectifs : *illisible, incontournable, inévitable, etc.* et, souvent, c'est la préposition *pour* qui apparaît à la place de *par* quand un semblant d'agent est précisé.

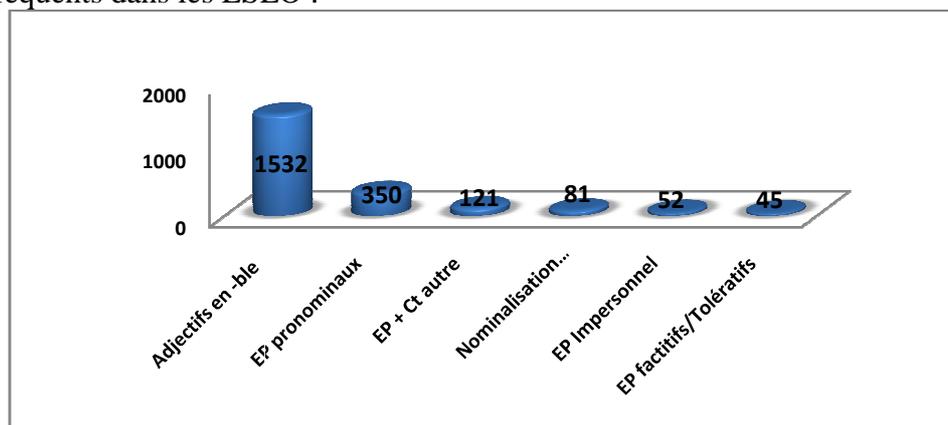
43. ...mais dans le primaire il n'y en a pratiquement pas du tout et je crois que c'est une chose regrettable ... moi personnellement je crois que le le latin euh ça présente un intérêt de gymnastique intellectuelle...
44. ... quand on est visible quelque part on n'est pas visible à côté pour être présent partout il faudrait être visible nulle part
45. ... je pense qu'ils ont une façon de parler entre eux qui est qui est quand même très très reconnaissable
46. ...donc là c'est pareil je vais faire valider euh et valoir euh mes douze semaines parce que c'était douze semaines de vingt-huit heures donc c'est pas négligeable non plus je vais faire valider ça pour pouvoir passer
47. ...je trouve qu'y a rien à faire tandis que le ski bah voilà ouais c'est les joies de la glisse c'est irremplaçable quoi puis ouais une bonne raclette le soir un bon petit vin chaud pour changer de la bière
48. ...ce qui est important c'est d'avoir une écriture lisible

49. moi ça me s- su- ça me soulait moi les trucs comme ça hein ça c'est c'est inimaginable hm hm ah je me gêne pas pour leur dire hein ah oui oui oui oui...

On note aussi l'existence d'emplois impersonnels d'adjectifs à sens passif :

50. ...il est inévitable ou souhaitable que demain tout soit nationalisé hm hm...

Le schéma suivant représente la répartition des emplois, dits « non canoniques » du passif : il en ressort que les adjectifs en *-ble* à sens passif et les passifs pronominaux sont les emplois les plus fréquents dans les ESLO :



Répartitions des emplois non canoniques d'après les ESLO

5. Les autres formes non canoniques du passif à l'oral : le passif comme « segment »

Le travail effectué sur les ESLO nous a permis d'étendre la liste des emplois non canoniques classiques rappelés ci-dessus à d'autres aspects de ce tour et que l'on passe le plus souvent sous silence : cela concerne aussi bien la manière dont les arguments sont agencés dans un énoncé oral que les fonctions syntaxiques que le passif peut remplir, à la fois sur le plan microsyntaxique (rectionnel) et sur le plan macrosyntaxique (outrepassant le cadre restrictif intraphrastique). Notons que, dans la littérature sur le passif et dans les applications didactiques, ce type de considérations est généralement marginalisé, compte tenu du type de données linguistiques utilisé (recours exclusif aux phrases forgées ou aux phrases écrites se conformant au schéma canonique).

Nous avons pu relever dans les ESLO un certain nombre d'écarts qui affectent les principaux éléments constitutifs de la structure périphrastique : l'AR1, l'AR2, le procès passif et la préposition introduisant l'AR2. C'est d'ailleurs pourquoi nous préférons, dans certains cas, l'appellation « segment passif » à « phrase passive » et « énoncé passif », qui présupposent tous deux que le passif ne peut être que l'unité supérieure phrastique ou le noyau énonciatif, or le passif, comme le montrent les ESLO, peut tout simplement être l'extension d'un nœud nominal ou un simple « affixe énonciatif »⁶ :

- ✓ **Le sujet passif** (AR1) est rarement un nominal contrairement à ce que laissent entendre les grammaires et certaines recherches sur le sujet : dans les échanges observés, il correspond quasi systématiquement à un emploi anaphorique se présentant sous forme d'un pronom, dont l'antécédent est donné dans le contexte, ou tout simplement, sous forme d'un double marquage : un SN détaché, suivi d'un pronom, du type *mon fil, il...* ; *le premier livre, ça...* ; *ma sœur, elle...*, ou un pronom relatif *qui/dont* – emploi assez fréquent (il représente **120** occurrences dans les ESLO). Il peut s'agir également d'un déictique (*je, tu, on, nous...*), d'une information indexicale pointant un élément de la situation partagée. Dans les rares cas où le sujet

⁶ Le terme « affixe » renvoie, ici, à la segmentation dans une optique macrosyntaxique.

passif relève d'un nom commun, il reprend généralement un élément qui a été déjà évoqué antérieurement dans l'échange, dans le cadre d'une progression à thème constant, par exemple, ce qui rend l'intégration ou la prise en compte du cotexte indispensable dans une approche macrosyntaxique et dialogique dépassant le cadre de la phrase. Si l'utilisation des noms propres paraît en revanche possible et naturelle, c'est parce que ces derniers sont autosuffisants du point de vue référentiel (même quand ils sont utilisés pour la première fois), or ce qui est remarqué justement dans les manuels examinés (cf. Hamma, 2014), c'est le fait d'utiliser des noms propres dans les exemples passifs. Ainsi, des exemples, comme *Le roman Fermina Márquez a été écrit par Valéry Larbaud* ou *Notre équipe de football est dirigée par M. Lévêque* (Delatour et al, 2004) sont trompeurs : l'utilisation d'un nom propre, en l'occurrence, paraît comme l'arbre qui cache la forêt ; cela dispense du contexte, mais on n'explique pas à l'élève pourquoi ! Sans parler du fait que ces deux exemples semblent, de toute façon, assez curieux à la forme active tels quels : ??*Valéry Larbaud a écrit le roman Fermina Márquez* ; ?*M. Lévêque a dirigé notre équipe de football*, mais un supplément de contexte aurait permis, bien entendu, d'améliorer cette phrase minimaliste.

- ✓ Dans de nombreux cas, l'auxiliaire *être* – qui est l'un des éléments constitutifs irréductibles du schéma A – s'avère facultatif dans **145** occurrences des ESLO ; le segment passif en question prend alors des fonctions grammaticales assez inhabituelles : il peut ainsi être « modifieur de N » (emploi adjectival, parfois sous forme d'une enchâssée relative), comme en (51) ou aussi de « modifieur de phrase », comme en (52) :

51. ...parce qu'en fait tous ces magasins-là c'était des magasins fréquentés par euh par par les jeunes ...

52. ...l'ensemble du pays était mécontent la meilleure preuve c'est que la machine s'est arrêtée pendant trois semaines bloquée par les grèves...

Cela nous amène à une nouvelle interrogation : doit-on compter ces emplois sans *être* parmi les passifs périphrastiques ou non, surtout que ces segments passifs ne sont pas des « phrases » à part entière, mais seulement des segments ? Et au-delà de cette question typologique, cet emploi (où *être* est effacé) est beaucoup trop fréquent dans l'usage pour ne pas en tenir compte, surtout, qu'il semble assurer une certaine fonction dans le discours : il est interprétable comme une prédication seconde sous forme de différents types d'affixes.

- ✓ **Le complément d'agent est une simple amorce** : dans beaucoup de cas, les interactions discursives font que la mention de l'agent est annulée à la dernière minute (cf. les segments soulignés dans les exemples (53)-(54)) ; le locuteur peut tout à fait changer de stratégie ; il s'aperçoit, tout compte fait, qu'il n'est pas nécessaire, ou qu'il n'est pas prudent de préciser l'AR2 dans un énoncé donné, par exemple, dans un contexte où l'on se rétracte (ce que l'on dit peut s'avérer trop personnel, trop négatif, ou quelque peu compromettant, surtout quand on s'adresse à un inconnu (en l'occurrence, l'interviewer) :

53. ...on en aurait plein une malle oui oh il faut pas laisser se laisser ensevelir par oh non oh non je suis pas je suis pas partisan de ça non ;

54. ...mais parce que euh... finalement j'ai eu un parcours co- scolaire qui a été euh dérangé par euh...euh on enfin...

Ce type d'emploi ne devrait pas être assimilé aux EP tronqués vu *supra*, dans la mesure où il connaît plutôt les mêmes contraintes que les EP achevés, puisque la suppression de l'agent, dans (53-54), est vécue comme une décision *a posteriori* et

non comme une suppression programmée, une sorte de détournement ou d'abandon de ce que l'on voulait dire, un changement de stratégie.

- ✓ **La place du complément d'agent** : contrairement à l'usage normatif auquel on est habitué dans la littérature classique et scolaire, l'AR2 est susceptible d'apparaître détaché en tête de phrase, ce qui revient à mettre l'accent sur l'idée de contraste (cf. *supra*) et corrobore le fait que le passif ne sert pas vraiment à mettre l'accent sur le sujet passif (AR1), mais bel et bien sur l'AR2, quand le locuteur fait le choix de le préciser dans son discours :

55. ... y a des employés qui sont devenus euh ingénieurs alors euh c'est le titre ils ont le titre d'ingénieur alors **par certains** c'est diffi-... **par certains** ils seront acceptés mais **par d'autres euh par d'autres** jamais qu'est-ce que vous voulez ça c'est pas l'orgueil ... c'est une question d'homme ça

6. Prépositions introduisant le complément d'agent passif

Globalement, quand l'AR2 est introduit par la préposition *par*, on a tendance à avoir un procès « événementiel », avec un sujet humain ou équivalent (*par Max, par le médecin du village, par l'État, par l'école, par le ministère, par la ville, etc.*). En revanche, l'utilisation de la préposition *de* implique que le procès a tendance à être plutôt « statif ». Il ne renvoie pas à un événement, mais plutôt à une propriété du sujet AR1. Ainsi, *Luc est entouré de beaucoup d'amis* et *Luc est entouré par beaucoup d'amis* reçoivent deux interprétations différentes. Avec *par*, on pourrait imaginer les amis en question former un cercle autour de *Luc* (on a une présence physique) alors qu'avec *de*, il s'agira plutôt d'une propriété de *Luc* signifiant « il a beaucoup d'amis/il est populaire » ou « il peut compter sur eux ». D'ailleurs, cet exemple peut se dire même quand *Luc* est seul dans une pièce, ce qui n'est pas le cas avec *par*. De même, *Max est suivi par un psy* reçoit une interprétation qui n'est pas la même que *Max est suivi d'un psy* ; là où le premier décrirait plutôt une action, le second sert seulement à localiser Max dans une file, par exemple. On notera également l'impossibilité d'utiliser *de* avec des procès agentifs (**Il a été apporté/tué/caché/salué d'un homme/de cet homme...*) et paraît plus naturel avec les procès statifs, comme *décoré de, bordé de, couvert de, assorti de, vêtu de, etc.*, qui sont tous descriptifs et d'ailleurs le plus souvent complétés par un AR2 non humain ou, en tous cas, non agentif.

L'agent peut aussi être introduit par différentes autres prépositions et locutions prépositives, comme : *grâce à l'action de, sous l'effet de, sous la coupe de, sous le contrôle de, sous contrôle de, etc.* ou aussi la préposition *pour*, en particulier, avec les adjectifs en *-ble* ou certains emplois passifs pronominaux :

- 56. ... les... gendarmes ne sont sous la coupe de la de la police ...
- 57. ... pourquoi euh.... avoir plus de liberté peut-être non pas que je sois sous la coupe de mon mari pas du tout ...
- 58. ... la télévision euh en France est ...sous contrôle euh gouvernemental
- 59. ... des gens qui sont euh qui souffrent de Parkinson
- 60. c'est ce qui est appréciable pour les bl- les...pour les gens de banlieue par exemple

7. Questions connexes

7.1. Le passif, une question de genre ?

En considérant de plus près les exemples des ESLO, on s'aperçoit que l'apparition des emplois passifs a des affinités avec certains sous-genres de notre corpus : on a ainsi relevé **45** occurrences dans le sous-genre « Conférences », contre **2** occurrences seulement dans le sous-

genre « Itinéraires »⁷. Cela porte à croire que certains genres, bien plus que d'autres, favorisent l'apparition du passif ; il paraît assez légitime de ne pas s'attendre à avoir des passifs quand on demande son chemin dans la rue (échanges faits essentiellement d'interrogations et d'injonctions), là où la fonction descriptive, argumentative et référentielle des conférences est plus propice pour son apparition. Ceci dit, il ne faudrait pas négliger les mélanges de genres ! Cela ne devrait pas se réduire à la considération du passif comme une marque de l'écrit – hypothèse dont Blanche-Benveniste (1998, 2000) a d'ailleurs démontré les limites. Et pour revenir aux deux emplois relevés dans les itinéraires, à les considérer de plus près, on s'aperçoit que les deux séquences en question apparaissaient dans des digressions ; elles avaient été dites en dehors du genre « Itinéraire » : dans l'un des deux cas, l'interviewer annonçait à l'interviewé qu'il allait être enregistré (61) et, dans l'autre, il s'agissait d'une parenthèse ; l'enquêté répondait, en fait, à une question posée par l'enquêteur l'invitant à motiver un choix n'ayant rien à voir avec le genre, dans l'exemple (62) :

61. ...comment on fait pour aller à la mairie d'Orléans **en sachant que vous êtes enregistrée par le micro**
62. **A-** si vous aviez une photo à prendre d'Orléans pour euh... montrer à des amis qui ne connaissent pas la ville ... vous prendriez quoi ?
B- le pont de l'Europe
A- et pourquoi ?
B- **tout simplement c'est une œuvre d'art majeure fait par Santiago Calatrava**

7.2. Le test de la passivation

En sciences du langage, le test de la passivation compte parmi les critères linguistiques indispensables ; il permet, sur le plan théorique, d'expliquer certains rapports rectionnels (par exemple, la vérification de la transitivité d'un verbe, la composition syntagmatique d'une phrase, les frontières d'un SN ou d'une phrase ; il pourrait permettre aussi de paraphraser un énoncé donné à la voix active, etc.). Cependant, il ne faudrait pas perdre de vue que son rôle de test doit se limiter à l'aspect théorique et abstrait ou, éventuellement, pour exemplifier ponctuellement un fait de langue donné. En d'autres termes, ce test ne doit en aucun cas présumer qu'une phrase passive et l'équivalent exact d'une phrase active dans l'usage ou dans le cadre d'une analyse linguistique. En effet, si la plupart des phrases actives sont techniquement passivables et que la plupart des phrases passives sont susceptibles, théoriquement, d'être exprimées à la forme active, il serait, en revanche, préjudiciable de vouloir automatiser ce rapport, en particulier, dans l'enseignement de la grammaire : d'une part, les deux formes ne sont pas synonymes (intérêt de l'information, aspectualité, motivations, etc.) ; d'autre part, en dehors des contextes métalinguistique et analytique, une phrase passive n'a pas vocation à être transformée à la forme active et réciproquement. Les énoncés sont dits à un moment donné et entretiennent des rapports spécifiques avec leur entour discursif, suivant des stratégies communicatives et des contraintes textuelles bien particulières et ne peuvent, par conséquent, se substituer l'une à l'autre, à moins de les extraire de leur contexte et de les simplifier comme on le fait souvent dans les manuels scolaires.

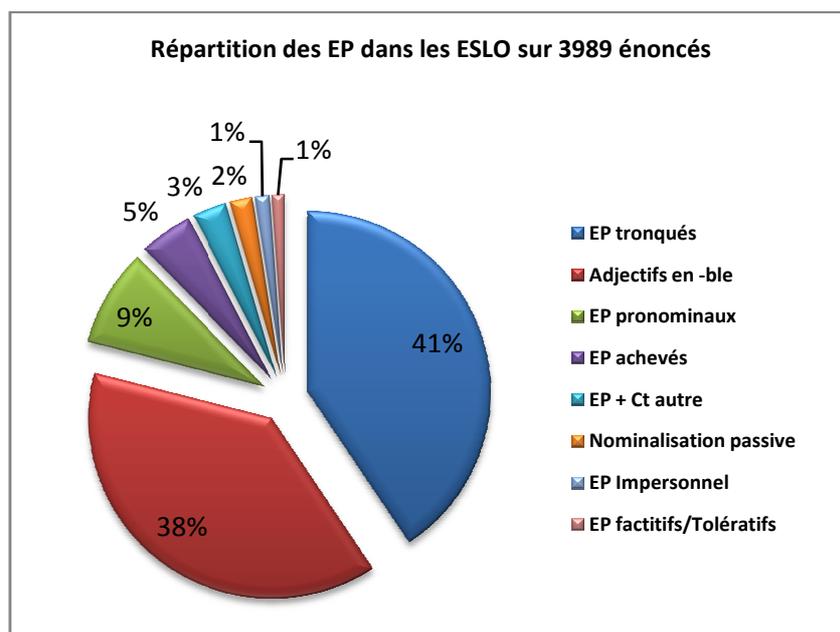
⁷ *Conférences à Itinéraires* sont des sous-genres des ESLO ; le premier renvoie à des allocutions données par principalement par des personnalités publiques et le second renvoie à des indications d'itinéraires données par des personnes abordées dans la rue et enregistrées à leur insu, dans un premier temps, puis en demandant leur consentement.

8. Bilan et conclusion générale

En somme, ce qu'apporte le travail sur les ESLO, c'est de montrer que certains emplois passifs marginalisés nécessitent le plus grand intérêt, non seulement parce qu'ils représentent malgré tout 52% des observables, mais aussi parce qu'ils apparaissent dans des contextes très précis et servent des intentions discursives assez spécifiques, dont on ne peut faire l'économie dans une exemplification. Ajoutons à cela le fait qu'à l'oral, on a pu relever un certain nombre d'emplois passifs qui s'écartent des formes auxquelles on est accoutumées ; cela concerne divers aspects de la construction passive : par exemple, le sujet passif (AR1) dans près de 95% des emplois (« canoniques » et « non canoniques ») constitue une reprise anaphorique (reprenant sous différentes formes un élément déjà évoqué) ; et pour les 5% restant, il s'agit surtout de noms de personnalités, de toponymes ou d'autonymes.

Ces différents résultats devraient être comparés avec les emplois passifs dans d'autres corpus oraux (comme les corpus lyonnais du GARS, par exemple) pour voir s'ils concordent ; le cas échéant, on aurait affaire à des spécificités du français oral de manière générale, autrement, on pourrait y voir des indices de variations vernaculaires qui seraient propres au français d'Orléans. À cet égard, les néologismes relevés dans les ESLO concernant les adjectifs en *-ble* à sens passif sont assez éloquentes. Il faudrait également considérer de plus près et séparément les genres de discours, comme on l'a fait pour l'étude des « Itinéraires » par opposition aux « Conférences », pour pouvoir mieux étudier les divergences inhérentes au contexte d'énonciation.

Le graphique suivant donne une idée globale de la répartition des différents emplois passifs possibles à l'oral dans les ESLO, sur les **3989** occurrences recueillies :



Badreddine Hamma, Amélie Tardif, Flora Badin (04-01-2017)

Références

Anscombe, J.-C. et D. Leeman, 1994. La dérivation des adjectifs en *-able* : morphologie ou sémantique? *Langue Française* 103, 32-44.

Arrivé, M. et al. 2002. *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.

Blanche-Benveniste, C. 1988. La notion de contexte dans l'analyse syntaxique des productions orales : exemples des verbes actifs et passifs. *Recherches sur le français parlé* 8, 39-57.

- Blanche-Benveniste, C. 2000. Analyse de deux types de passifs dans les productions de français parlé. *Études Romanes* 45, 303-319.
- Carlier, A. 2000. Les propriétés aspectuelles du passif. *Cahiers Chronos* 10, 41-63.
- Creissels, D. 2001. Remarques sur la notion de passif et l'origine des constructions passives », *Linx* [En ligne], 45.
- Delatour, Y. et al. 2004. *Nouvelle grammaire du français: Cours de Civilisation Française de la Sorbonne*. Paris : Hachette.
- Dubois, J. 1967. *Grammaire structurale du français, Le verbe*. Paris : Larousse.
- Eshkol-Taravella, I. et al. 2011. Un grand corpus oral « disponible » : le corpus d'Orléans 1 1968-2012. *TAL* 5, 2, 17-46.
- Gaatone, D. 1994a. Passif, impersonnel et passif impersonnel en français : quelques réflexions. *L'information grammaticale*, 62, 42-44.
- Gaatone, D. 1994b. Les locutions verbales et les deux passifs du français. *Langages* 109, 37-52.
- Gaatone, D. 1998. *Le passif en français*. Paris, Bruxelles : Duculot.
- Gaatone, D. 2000. Pour une définition restrictive du passif en français. *Études Romanes* 45, 15-22.
- Grevisse, M. & Goosse, A. 2008. *Le bon usage*. 14^{ème} édition. De Boek.
- Gross, G. 1993. Les passifs nominaux. *Langages* 109, 103-125.
- Gross, M. 2000. Sur quelques extensions possibles de l'appellation passif. *Le passif*. *Etudes Romanes* 45, 23-37.
- Guentchéva, Z., et J.-P. Desclés. 1993. Le passif dans le système des voix du français. *Langages* 27, 73-102.
- Hamma, B. 2007. La notion de « contraste » dans les locutions de type *par N*. *Modèles Linguistiques* 55,1, 77-92.
- Hamma, B. 2014. Agent passif en *par* et sujet actif : les dessous d'un contraste. *Revue de Sémantique et Pragmatique* 37, 61-83.
- Hamma, B. 2016a. Les adjectifs en *-ble* entre négation préfixale en *-IN* et négation non liée. *Res Per Nomen* 5, *Négation et référence*. Reims : ÉPURE. 329-354.
- Hamma, B. 2016b. La préposition *par* comme marqueur polyphonique. Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2016, juillet 2016, Tours, France. *SHS Web of Conferences* 27.
- Heiden, S., J.-P. Magué, B. Pincemin. 2010. TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement. I. C. Sergio Bolasco (dir.). *Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data - JADT 2010, vol. 2*. Roma : Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto. 1021-1032.
- Helland, H.-P. 2002. *Le passif périphrastique en français*. University of Copenhagen, Museum Tusulanum Press. *Etudes romanes*, 50.
- Lamiroy, B. 1993. Pourquoi il y a deux passifs. *Langages* 109, 53-72
- Lamiroy, B. 2000. Sur certains rapports entre le passif pronominal et le datif. Le passif processif et ses concurrents. *Le passif*. *Etudes Romanes* 45, 135-154.
- Le Bellec, C. et B. Hamma. 2011. Le passif en français : de nouveaux éléments de transposition didactique. *9ème Congrès International de la Langue Française*, Madrid.
- Le Bellec, C. et B. Hamma. 2014. Le traitement du passif en FLE. *Lidil*.
- Le Bellec, C. 2009. *La diathèse verbale dans trois langues romanes : vers une description dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle Discursive*. Thèse de doctorat, Toulouse-Le-Mirail.
- Le Goffic, P. L. 1970. Linguistique et enseignement des langues : à propos du passif en français. *Langue française* 8, 78-89.
- Leduc-Adine, J.-P. 1977. Actif et passif des manuels. *Langue française*, 33, 90-101.
- Leeman, D. 1992. Deux classes d'adjectifs en *-ble*. *Langue française* 96, 44-64.

- Muller, C. 2000. Le passif processif et ses concurrents. *Le passif*. *Études Romanes* 45, 49-70.
- Muller, C. 2005. Diathèses et voix en français. Interaction entre sémantique et pragmatique. Editura ASE, Bucaresti, 73-95.
- Riegel, M. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Weiner, E. J. et W. Labov. 1983. Constraints on the agentless passive. *Journal of Linguistics* 19, 29-58.
- Willems, D. 2000. Le rapport entre théorie et données. Le cas du passif en français. L. Schøsler (dir.), *Le français parlé. Études Romanes* 47, 13-29.